



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARCANGUES
DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 JUILLET 2024**

Le Conseil d'administration s'est réuni le quatre du mois de juillet deux mil vingt-quatre à 16h heures.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Président,

Etaient présents : Mme HARAN Corinne, M. MAISTERRENA Didier, Mme DUCOURNAU Marcelle, Mme DACHARY Sylvie, Mme BONNARDET Marlène, Mme Marie-Christine CAZAUX, Mme THOMAS Nélize, membres élus.

: Mme OURKHIA Annette, Mme HIRIBARREN Marie M. SAMARAN Max, Mme MEILLEURAT Martine, membres nommés.

Secrétaire de séance : Didier MAISTERRENA

Absents excusés :

Mme GRACIET Danièle

Mme FAVRE Nathalie

M. AGUERRE Roger

Mme SALABERRY PICOT Victoire

Mme ALDASORO Sylvie ayant donné pouvoir à Mme DUCOURNAU Marcelle

Nombre de membres en exercice : 17

Date de la convocation : 28 juin 2024

Nombre de membres présents : 12

Date d'affichage : 28 juin 2024

Nombre de membres ayant pris part au vote : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° 2024/25

C.C.A.S : Décision modificative n°1

Mme HARAN explique qu'il convient de prendre une décision modificative afin de procéder aux écritures de début d'année suite à la reprise des délibérations du compte administratif et de l'affectation des résultats.

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap)</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap)</i>	<i>Montant</i>
6248 (011) : Divers	-212,00	002 (002) : Excédent de fonctionnement reporté	-212,00
Total dépenses :	-212,00	Total recettes :	-212,00

Après en avoir entendu l'exposé, le Conseil d'administration :

VALIDE cette décision modificative

AUTORISE à effectuer toutes les opérations nécessaires à sa mise en œuvre

Adopté à l'unanimité.

Le Président
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
64200 ARCANGUES

Philippe ECHEVERRIA

Le secrétaire de séance,



Didier MAISTERRENA